

**Zeitschrift:** Cahiers du Musée gruérien  
**Band:** 9 (2013)

**Artikel:** Comment un vêtement de travail devint un habit de fête : l'invention du dzaquillon  
**Autor:** Philipona Romanens, Anne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1047970>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Responsable des Cahiers du Musée gruérien depuis 2012, **Anne Philipona Romanens** a suivi des études en lettres (histoire et littérature anglaise) à l'Université de Fribourg. Titulaire d'un diplôme d'enseignement du secondaire II, elle travaille actuellement à l'École professionnelle de Bulle, tout en menant différentes recherches sur l'histoire régionale.

## Comment un vêtement de travail devint un habit de fête

# L'invention du dzaquillon

*«Au temps des prouesses des anciens Suisses, alors que les succès choyaient les armes bernoises, était née la devise: Dieu est bourgeois de Berne. Celui qui a vu luire le beau jour de dimanche dans l'éclat de sa jeune parure de mai et qui a vécu l'enthousiasme de cette nouvelle évocation du passé a pu se dire: Dieu a privilégié la Gruyère.»<sup>1</sup> C'est avec ces mots pour introduction que le chroniqueur de La Feuille d'Avis de Bulle relate la première Assemblée générale de l'Association gruérienne des costumes et coutumes (AGCC), fondée à Bulle en 1928. Que d'enthousiasme pour chanter un temps passé idéalisé que l'on fait revivre grâce aux costumes! Pourtant, leur histoire n'est pas linéaire, car si l'on remet à l'honneur et codifie de manière stricte le bredzon, le costume féminin doit être réinventé. Les archives de l'AGCC éclairent ce pan de notre histoire et servent de fil rouge pour cet article.*

L'affirmation selon laquelle le bredzon et le dzaquillon sont les habits de nos aïeux est assez répandue et suggère que le costume régional est un vêtement immuable, venu de temps lointains où il était porté de manière commune. En réalité, ce n'est que lorsque les paysans cessent de porter le vêtement de leur région d'une manière spontanée, qu'il devient costume et affiche ainsi une identité régionale. Il est d'abord porté lors de cortèges, de fêtes ou de reconstitutions historiques, à la manière d'un costume de théâtre: des représentations en costume gruérien ont lieu à la Fête des vigneronns à Vevey déjà en 1819, à l'Exposition nationale de Genève en 1896 ou au cortège organisé pour l'ouverture du Musée national à Zurich en 1898<sup>2</sup>. Puis le mouvement s'élargit et promeut le port du costume dans la vie quotidienne, et plus particulièrement les dimanches et les jours de fête.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, un vaste mouvement associatif lié aux traditions et aux coutumes se développe dans notre pays et en Europe. En Suisse, l'Association des lutteurs (1895), l'Association des joueurs de hornus (1902), l'Association des jodleurs (1910) et enfin l'Association pour la sauvegarde des

<sup>1</sup> Feuille d'Avis de Bulle, 6 mai 1929.

<sup>2</sup> A ce sujet, voir dans ce numéro l'article de Sabine Carruzo sur les armaillis et leurs costumes à la Fête des vigneronns et celui de Colette Guisolan Dreyer sur Joseph Reichlen et la participation d'une délégation fribourgeoise au cortège de Zurich en 1898 (*Dresscode*, 2013).



costumes régionaux (1926) sont considérées comme les plus actives dans la sauvegarde des costumes nationaux. L'élan se poursuit dans notre région, où les premières discussions autour de la fondation d'une association gruérienne ont lieu à l'été 1926. Elles se placent dans ce contexte national, comme le revendique le comité: « se reliant aux idées fondamentales de la Fédération suisse du costume à laquelle nous appuyons le magnifique élan actuel vers les anciennes traditions du pays. »<sup>3</sup>

Henri Naef est l'une des chevilles ouvrières de ce projet. Une fois nommé conservateur du Musée gruérien, il part en croisade pour défendre – ou réinventer – les traditions gruériennes. Il s'identifie alors à la région, n'hésitant pas à porter le bredzon dans les manifestations officielles. Pourtant, relevons qu'il n'est pas gruérien, mais genevois. Il est en cela caractéristique d'une constante que l'on retrouve à l'échelle européenne et qui révèle que les acteurs qui participent à la prise de conscience d'une identité régionale souvent recréée – entre autres au travers du costume – sont généralement extérieurs aux sociétés qu'ils observent<sup>4</sup>.

En 1926, les sociétés qui portent costume en Gruyère ne sont pas encore très nombreuses: la fanfare d'Echarlens – considérée comme la plus ancienne formation portant le bredzon dès sa fondation en 1889 – le *Groupe des Armailis* et *La Caecilia* de Bulle, les *Gruyériennes* de Gruyères, la *Lyre paroissiale* de La Roche et le *Chœur mixte* de La Tour-de-Trême.

Le chœur des dames *La Caecilia* a été photographié par Ernest Lorson dans les jardins de la maison Delatena à Bulle, l'actuel parc public du Vieux-Comté. Les femmes portent les habits de soie trouvés dans les galetas. On reconnaît donc un groupe constitué et soucieux de bien présenter. L'habit est en train de devenir un costume et n'est pas encore codifié. Si le large tablier de soie noire est bien représenté, on voit d'autres robes assez différentes. Les couvre-chefs sont aussi divers. Cette photo n'est pas datée. Officiellement, le chœur des dames *La Caecilia* est fondé en 1914. Et pourtant, cette photo est antérieure, vraisemblablement prise entre 1890 et 1910. Le groupe s'est certainement constitué de manière informelle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Phot-069

<sup>3</sup> Assemblée consultative, 20.07.1926, Protocole I, archives de l'AGCC.

<sup>4</sup> LETHUILLIER, Jean-Pierre, « Costumes régionaux, objets d'histoire. Introduction ». In *Les costumes régionaux*, Rennes, Presses universitaires, 2009, pp. 7-26.

L'Association gruérienne des costumes et coutumes est fondée en 1928. Dans ce premier comité, est nommé président le patoisant Cyprien Ruffieux, plus connu sous son nom de plume Tobi-di-j'èlyudzo. Henri Naef et Mélanie Toffel sont vice-présidents. L'abbé Bernard Kolly dirige la commission musicale, Fernand Ruffieux et Rose Jans sont les secrétaires, Raymond Peyraud le trésorier, Marie Ruffieux et Martha Perroulaz membres de la commission du costume. Si la Gruyère y est fortement représentée, il faut

Née en 1897, Martha Perroulaz est l'une des chevilles ouvrières de la diffusion du costume féminin en Gruyère. Enseignante à l'école ménagère, elle milite pour la confection d'un dzaquillon par les élèves et est également tisserande. Elle est très active dans les rangs de l'AGCC. Elle est ici photographiée dans un costume de soie. Le châle en cachemire, le sac et la coiffe complètent sa robe. Le bouquet de narcisses apporte une touche féminine et symbolise un lien étroit avec la nature. Musée gruérien



relever la présence du curé de Châtel-St-Denis qui amène dans son sillage deux groupes veveysans portant costume – puisque c’est la condition d’une adhésion – La *Caecilia* et le *Patronage St-Louis*. Cette ouverture hors district est donc présente dès sa fondation et se renforcera par la suite.

L’Assemblée constitutive, le 13 mai 1928, est un succès; plus de 500 personnes se pressent à l’Hôtel de Ville à Bulle, certaines ne trouvant d’ailleurs pas place à l’intérieur. Chants, coraules et productions patoises agrémentent cette assemblée. On en retrouve l’écho dans nombre de journaux: *La Revue de Lausanne*, *La Tribune de Genève*, *La Feuille d’Avis de Lausanne*, *Le Progrès de Château-d’Œx* pour ne citer que quelques titres hors du canton.

Le but premier est donc d’encourager le port du costume en l’identifiant à un acte patriotique et militant. Henri Naef développe d’ailleurs toute une rhétorique autour du bredzon, mettant en avant essentiellement le costume du travailleur et insistant sur l’honneur qu’il y a de le porter, en opposition aux vêtements de ville. Ceux qui portent le bredzon sont des gens de la terre, qui connaissent la vraie valeur du travail; ils ne sont point orgueilleux et n’envient pas les facilités de la ville. Ce n’est d’ailleurs pas complètement évident qu’il devienne l’unique costume représentant toute une région, car c’est un habit rural. Léon Savary décrit clairement cette situation dans un article de *La Tribune de Genève*: «Et cela revient à dire que l’usage en est ainsi limité: on ne voit pas bien un bourgeois de Bulle ou de Gruyères endosser le «bredzon» des pâtres pour sacrifier à l’amour du pays!»<sup>5</sup>. D’ailleurs, à sa fondation en 1934, le *Chœur-Mixte* de Bulle – issu du chœur de dames *La Caecilia* et de membres de la *Chorale* de Bulle – refuse d’entrer dans l’AGCC, car les hommes ne veulent pas porter le bredzon!

Mais Henri Naef ne s’en formalise pas et milite pour le port du bredzon le dimanche. Et ainsi il proclame: «Et rien n’est plus impressionnant que de voir en été, une sortie de messe où l’on ne voit que de belles chemises blanches et des bredzons bleus»<sup>6</sup>.

Quant au port du costume, les statuts sont stricts. L’article 3 précise: «Il est interdit aux dames et aux messieurs de revêtir le costume dans les mascarades et en toute circonstance incompatible avec la dignité qu’il mérite». Ainsi, le fait de porter le bredzon est vu comme un honneur et prend une dimension symbolique et patriotique importante. Au

### Statuts de l’Association gruérienne pour le costume et les coutumes, 1929

«Art. 3, b) Costume féminin. Les dames revêtiront leur costume :

1. dans les cérémonies familiales, telles que mariages, baptêmes ;
2. les jours de fêtes religieuses et nationales ;
3. dans les fêtes et assemblées de l’Association ;
4. il leur est aussi recommandé de le porter le dimanche ;
5. le port du costume est obligatoire le 1<sup>er</sup> août et le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre, jour du Jeûne fédéral, ou Fête fédérale d’actions de grâce.»

<sup>5</sup> SAVARY, Léon, «Pour la rénovation du costume national dans le pays de Gruyère». In *La Tribune de Genève*, 19.05.1928.

<sup>6</sup> Causerie d’Henri Naef à l’Assemblée constitutive de l’AGCC, 13.05.1928, archives de l’AGCC.



Cette photographie a été prise en 1937. Il s'agit de « La Mélodie pastorale », société de chant de Gruyères. Les hommes portent le bredzon, tandis que les femmes sont en habit de soie. Issues du groupe des femmes de Gruyères qui fut l'un des premiers groupes féminins à porter costume, elles continuèrent à vêtir le costume de ville, même lorsque le dzaquilon est devenu le costume féminin accompagnant le bredzon. Le cadre choisi pour la photo donne d'ailleurs un style plutôt citadin à l'ensemble.

G-13-18-037-01

demeurant, on peut y voir une volonté de renforcer un certain contrôle social qui ne vient qu'appuyer celui pratiqué par les autorités religieuses et civiles.

### La question du costume féminin

Le costume féminin ne comporte pas, au même titre que le bredzon pour le costume masculin, un habit qui fasse référence et qui soit encore porté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers groupes féminins membres de l'AGCC portent une robe du dimanche, généralement en soie noire, mais qui n'est pas codifiée. Le *Groupe du costume et Groupe choral de la ville de Gruyères* – fondé en 1919 – est mentionné comme le premier groupement de femmes en costume. Très militant, il impose à ses membres son port obligatoire un dimanche par mois au minimum. La *Caecilia* de Bulle, très active également, porte aussi ce costume du dimanche. En fait, il semble que ces femmes sont allées chercher des robes et des coiffes dans les coffres de leurs galetas, ou, pour quelques-unes d'entre elles plus anciennes, n'ont jamais cessé de les porter. Toutefois, ce costume féminin a deux incon-

vénients: d'abord, il est cher à confectionner et peu codifié, donc il n'est pas facile d'en vêtir tout un groupe. De plus, il ne s'accorde pas au bredzon qui est un habit de travail, et donc à toute la symbolique «naefienne» qui l'accompagne: patriotisme, amour du travail, de la terre... Il y a donc chez Henri Naef et dans le comité de l'AGCC, une volonté de créer un costume féminin qui soit codifié et que les femmes puissent porter en compagnie de l'armailli.

A cet effet, une commission féminine du costume est créée dans le sein de l'AGCC. Composée à ces débuts par Mélanie Toffel, Martha Perroulaz et Marie Ruffieux, bientôt rejointes par Hélène Naef, elle est chargée de faire des «recherches concernant la reconstitution de certains costumes en usage autrefois, notamment pour le travail des champs»<sup>7</sup>, puis de diffuser ce costume dans les campagnes. Elle retrouve au Musée gruérien des estampes et des aquarelles, ainsi que des récits de voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qui décrivent des paysannes gruériennes. Un costume de faneuse est ainsi dessiné, que l'on nomme dzaquillon.

Le choix des étoffes est aussi discuté. Il faut qu'elles soient à des prix abordables, mais si possible de production locale. Henri Naef essaie de promouvoir le tissage à domicile, voyant ainsi l'occasion de relancer un secteur économique mis à mal par la fin du tressage de la paille. Les Tisserandes de la Gruyère font d'ailleurs partie de l'Association depuis 1931.

Néanmoins, cette commission n'abandonne pas dans un premier temps le costume du dimanche déjà porté par plusieurs groupes parmi les plus actifs. Elle s'est occupée, selon la formule consacrée, à «remettre en honneur les étoffes anciennes, les couleurs chatoyantes de jadis»<sup>8</sup>, et propose des collections d'échantillons de soie et d'étoffes que l'on peut se procurer dans les magasins de Bulle. Elle a pour cela pris contact avec des magasins de tissus à Genève – Badan et Au Molard – pour avoir les meilleurs prix, le choix le plus judicieux et une certaine uniformité. On peut d'ailleurs se poser la question des «couleurs chatoyantes» en voyant ces femmes austères vêtues du large tablier noir. Celui-ci est du reste trouvé «un peu dur»<sup>9</sup> lorsqu'il s'agit d'habiller des fillettes en costume et l'on cherche dans les anciennes gravures des variantes plus gaies. Par ailleurs, la commission, en donnant «les règles, les patrons et les modèles de la coupe authentique», a le souci d'uniformiser les robes anciennes pour en faire un authentique costume national.

**L'origine du mot dzaquillon  
«Ce mot qui, en français,  
devient "jaquillon" est  
naturellement de même  
famille que le jaque,  
habillement court, dont  
provient le "jaque de  
mailles", armure qui se  
portait sur le haubert; notre  
jaquette n'en est que le  
diminutif. Autant de termes  
qu'il convient de mettre en  
parallèle avec le prénom  
péjoratif de "Jaques",  
désignant au moyen âge les  
paysans et leurs révoltes,  
les jaqueries»**

**Henri Naef, cité dans  
Daniëls, Marie-Thérèse :  
Les costumes fribourgeois,  
Tiré à part de *Costumes  
et coutumes*, Zurich, n° 4,  
1956, p. 7.**

<sup>7</sup> Comité de l'AGCC, 21.05.1928, archives de l'AGCC.

<sup>8</sup> Assemblée générale du 5.5.1929, *Protocole I*, archives de l'AGCC.

<sup>9</sup> Carnet de notes d'Hélène Naef, 1929, Musée gruérien.



Défilé en costumes, Bulle, vers 1950.  
Photo Alphonse Derungs. MG-23358

Au début des années 1930, la commission du costume féminin met sur pied le Fonds du costume dont le but est la location pour des manifestations ponctuelles. En 1932, ces habits de Gruériennes sont encore majoritairement des robes en soie, mais avec l'argent de la location des costumes, la commission peut faire confectionner des dzaquillons pour agrandir son stock. Des modèles sont distribués dans les écoles ménagères. Dans plusieurs de celles-ci, les élèves s'habillent d'ailleurs en dzaquillon – qu'elles ont confectionné elles-mêmes – pour venir suivre les cours. L'Union des maîtresses des écoles ménagères entre à l'AGCC en 1934 et en devient un des groupes les plus importants.

Pour convaincre les femmes de porter « le costume national », on les appelle les gracieuses – les « *grahyajè* » en patois – et on les oppose aux femmes frivoles de la ville, en se référant à nouveau à un passé idéalisé et très conventionnel où la vertu des jeunes femmes était préservée. Comme si le fait de porter les robes de leurs grands-mères empêchait les Gruériennes d'entrer dans la modernité des années 1930. Les campagnes deviennent ainsi le reflet d'une société immuable, par opposition au monde citadin porteur de changements, de modernité, et, ce dont on a peur, de contestations.

Cette idée est répandue dans les articles de journaux, parfois avec un bémol: « Mais ce qu'on ne saurait contester, c'est que notre costume fribourgeois redonne à la jeune fille la réserve et la décence d'autrefois que la mentalité et la mode actuelles lui ont si désastreusement fait perdre et sans lesquelles une jeune fille ne saurait plus inspirer de respect et d'estime de façon durable, ni engager un homme à fonder



un foyer»<sup>10</sup> peut-on lire dans *La Liberté*. Pourtant, le journaliste cité ici comprend que les jeunes femmes n'aient parfois que peu d'enthousiasme à porter le costume, car, poursuit-il, «si le long tablier de soie et la robe froncée, apprêtés, n'enlaidissent pas, du moins ils alourdissent la personne qui les porte. La grâce disparaît quelque peu. Quant au bonnet de dentelles noires, chacun conviendra qu'il semble vieillir une jeune fille»<sup>11</sup>.

## Le rôle élargi de l'AGCC

L'AGCC, et surtout sa commission des costumes, devient un organe de contrôle de la conformité des costumes. Diverses attitudes le montrent, ainsi ces quelques exemples : plainte si on les porte dans des circonstances inappropriées, comme dans le cas de jeunes gens portant bredzon dans les salles de bal lors du Carnaval de Bulle en février 1937 ; remarque sur des écoles ménagères qui confectionnent « un dzaquillon qui n'est pas conforme »<sup>12</sup>, certainement à cause du prix de la toile tissée ; recommandation du comité de « veiller très rigoureusement à empêcher les fantaisies et le port peu digne du costume »<sup>13</sup> en vue du 10<sup>e</sup> anniversaire en 1938 ; conseils d'Henri Naef : « Une modification à laquelle il faut veiller, non par rigorisme, mais par souci de l'art, c'est

<sup>10</sup> *La Liberté*, 1.6.1930.

<sup>11</sup> *Idem.*

<sup>12</sup> Comité de l'AGCC, 21.5.1937, Protocole III, archives de l'AGCC.

<sup>13</sup> Comité de l'AGCC, 1.06.1938, Protocole IV, archives de l'AGCC.

## Le dzaquillon d'autrefois

La robe de travail, sans manche, qu'on nomme encore Dzaquillon, a sa place dans les trousseaux, dès le xvii<sup>e</sup> siècle. Celui d'Anteyne Jaquet, femme d'Antoine Sudan, d'Estavannens, consigné le 23 février 1687, fait état d'un « jaquillon rouge ». Par testament du 16 janvier 1693, Marguerite Fragnière, de Romont, lègue avec ses « deux meilleures chemises, son jaquillon rouge de gros drap ». Le 21 mai 1709, Marie Fracheboud énumère ses richesses : « ... un cotillon avec le corpcet de camelot presque neuf, couleur noisette, une brassière avec son cotillon neuf de sarge, façon de Londres, [couleur de] musique... un petit cotillon soit jacquillon de drap de tonna rouge moitié-usé... », et Marie Perroud, femme de Pierre Gobet, de Ferlens, le 26 décembre 1724 : « une juppe, soit cotillon de trillier rouge neuf, une juppe soit cottillon de trillier sur le noir, neuf..., une sous-juppe, soit jaquillon de sarge rouge presque neuf... ». D'où il ressort que le jaquillon était primitivement un jupon, lequel était assez honorablement consistant pour ne pas exiger de robe par-dessus en cas de gros travaux, d'autant plus qu'il y avait un autre jupon dessous. Daniëls, Marie-Thérèse : *Les costumes fribourgeois*, Tiré à part de *Costumes et coutumes*, Zurich, n° 4, 1956, p. 7.



Cortège de la Fête de la Poya  
d'Estavannens, le 15 mai 1966.  
Photo Glasson. G-C-04-013-01-27

la longueur de la jupe. Les jeunes filles ont une tendance exagérée à montrer leurs jolies jambes. Intercédons pourtant en faveur de la robe très longue.»<sup>14</sup>

Mais plus étonnantes sont les discussions autour des costumes d'autres régions fribourgeoises. L'absence d'une Fédération fribourgeoise est ainsi comblée par l'AGCC qui joue de plus en plus ce rôle et ajoute d'ailleurs à son appellation : « et groupes affiliés du canton ». C'est ainsi Henri Naef qui conseille le groupe d'Estavayer-le-Lac sur le choix et la confection de ses costumes après qu'il eut reçu des plaintes de la Fédération suisse. Le groupe de Yodleurs de Fribourg est refusé dans l'Association, au motif que ses membres portent le costume bernois.

Ces réflexions amènent les membres du comité à vouloir se transformer en Fédération fribourgeoise. On décide que l'Association gruérienne « subsistera toujours comme telle, gardant sa personnalité et son autonomie »<sup>15</sup> avec la Veveyse présente dès le début. Un comité cantonal est formé. Que se passe-t-il ensuite ? Les archives ne le disent pas. Il n'y a plus de protocoles entre février 1939 et août 1946 et, lorsqu'ils reprennent, le désaccord avec la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes (FFCC) est consommé. Il semble que l'AGCC n'arrive plus à trouver sa place et que l'interlocuteur fribourgeois au niveau suisse soit devenu la FFCC, ce qui déplaît à certains Gruériens. Pourtant, on retrouve dans les rangs du comité de la FFCC les ténors de l'AGCC : Henri Naef, Rose Jans, Henri Gremaud. L'Association gruérienne

<sup>14</sup> NAEF, Henri, « Les costumes fribourgeois d'aujourd'hui ». In *Lyöba*, brochure éditée à l'occasion des 5 ans de l'AGCC, 1933.

<sup>15</sup> Comité de l'AGCC, 22.01.1939, Protocole IV, archives de l'AGCC.

retrouve un nouveau souffle avec l'arrivée d'Henri Gremaud à la présidence en 1951 et l'organisation de la première Poya d'Estavannens en 1956.

Le dzaquillon s'est donc imposé comme le costume féminin des Gruériennes, voire des Fribourgeoises. Cependant, ce costume n'aura jamais le succès du bredzon dans le port quotidien et surtout dominical. Si les hommes porteront volontiers le bredzon à la messe et à l'apéro qui suit, ou pour aller à la foire au bétail à Bulle, ou au marché le jeudi matin, les femmes – peut-être parce qu'à la place d'aller à l'apéro, elles se hâtent de rentrer pour préparer le repas familial – ne verront pas dans le dzaquillon un habit « du dimanche ». Malgré les efforts d'Henri Naef, les Gruériennes porteront peu le dzaquillon pour aller à la messe. Il sera porté, certes, mais ce sera lors d'occasions ponctuelles, en particulier pour les chorales et les fanfares, et dans des lieux touristiques où le personnel féminin, comme à Gruyères, travaille en dzaquillon.

Aujourd'hui, le bredzon et le dzaquillon sont devenus les costumes caractéristiques de la Gruyère, et plus largement du canton de Fribourg, à l'exception des régions qui ont leur propre costume, passant ainsi par-dessus les structures sociales et ne conservant qu'un enjeu symbolique, à savoir celui d'une identité régionale.

## Bibliographie

*Livres des protocoles de l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes, livre I, II, III. 1928-1937.* Archives de l'AGCC, Musée gruérien.

*Livres des protocoles de La Caecilia, 1932-1934.* Archives du Chœur-Mixte de Bulle, Musée gruérien.

*Cinquantenaire de l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes. 1928-1978,* Bulle, 1978.

- DANIËLS, Marie-Thérèse ►** *Les costumes fribourgeois.* Tiré à part de *Costumes et coutumes*, Zurich, N°4, 1956.
- DANIËLS, Marie-Thérèse ►** « De la renaissance des anciens costumes fribourgeois ». In *NEF*, 1939, pp. 96-117. 40<sup>e</sup> anniversaire: 1939-1979. Fédération fribourgeoise des costumes et coutumes. Fribourg, 1979.
- JÄGER, Marianna ►** « L'habillement et la mode ». In Sldr HUGGER, Paul: *Les Suisses. Modes de vie, traditions, mentalités.* Tome I, pp. 289-314, Lausanne, 1992.
- LETHUILLIER, Jean-Pierre ►** « Costumes régionaux, objets d'histoire. Introduction ». In *Les costumes régionaux*, Rennes, 2009, pp. 7-26.
- Lyôba*, brochure éditée à l'occasion des 5 ans de l'AGCC, 1933.